

Informations concernant le projet « Transfert intelligent »

Introduction

Avec le principe "Transfert intelligent", la Suva a lancé en 2018 un projet visant à promouvoir la mise en œuvre de la protection de la santé des travailleurs du secteur de la santé, inscrite dans la loi. Le lancement du projet se base sur des études et des statistiques qui thématisent les problèmes de santé et le taux de fluctuation élevé du personnel soignant.

Dans son état initial du projet, la Suva présente la situation comme suit : "Les troubles et maladies musculo-squelettiques (TMS) sont à l'origine des coûts directs (coûts du traitement de la maladie) et indirects (perte de productivité due à l'incapacité de travail) les plus élevés et ils figurent depuis des années en tête des statistiques des journées d'incapacité de travail par groupe de diagnostic. Sur la base de différentes études, on estime que ces TMS représentent 35% de toutes les maladies professionnelles. Environ 23 % de la population active doit fréquemment déplacer des charges lourdes dans le cadre de son travail, les professions de soins et de santé, entre autres, étant particulièrement touchées. 11 % de tous les employés dans le monde travaillent dans le secteur de la santé, dont 85 % de femmes. Cinq ans après la fin de leur apprentissage, 20% des ASSC ont quitté le secteur de la santé, et après sept ans déjà 24%. Selon l'Office fédéral de la statistique, c'est chez le personnel soignant que le taux d'abandon de la profession est le plus élevé au sein du secteur de la santé (46%), et il atteint même 56% chez les 50+". (Situation de départ, concept du projet « Transfert intelligent » de personnes ayant besoin d'aide, SUVA).

L'objectif du projet est de parvenir à une réduction de la charge physique dans les professions de soins. Il s'agit de permettre aux collaborateurs d'utiliser des moyens auxiliaires pour une méthode de travail axée sur la prévention et les ressources. L'accent est mis en particulier sur ce que l'on appelle les petits moyens auxiliaires, comme par exemple la planche de glisse, le drap de glisse, le tapis antidérapant, etc.

En collaboration avec d'autres grandes associations (associations d'employeurs comme H+, ARTISET, Spitex Suisse, etc. et des organismes de formation comme l'OdASanté, l'ASI, la Croix-Rouge suisse, etc.), Kinaesthetics Suisse a été sollicité comme partenaire de projet.

Le maintien et le développement de la santé sont depuis toujours au cœur de Kinaesthetics. Cette discipline vise d'une part à réduire les douleurs physiques liées au travail et les dommages dus au surmenage chez le personnel soignant ou les proches. D'autre part, elle a pour but de permettre à ces derniers d'organiser de manière professionnelle leur interaction avec les personnes nécessitant des soins, par le biais du toucher et du mouvement commun. Dans le métier de soignant, où il est question d'être humains, la gestion du poids est très différente de celle des métiers qui consistent à soulever et à porter des objets.



Le principe de base du transfert intelligent

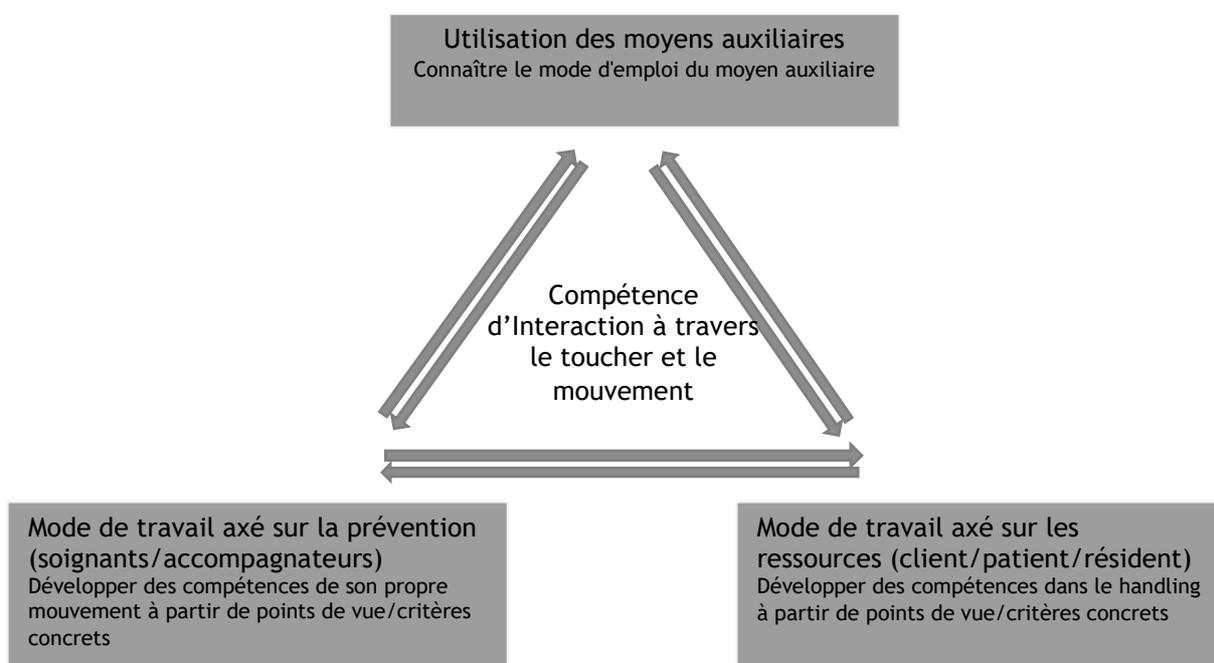
Avec le "Transfert intelligent", la Suva recommande une approche de travail qui met en centre l'utilisation de moyens auxiliaires afin de soutenir les situations de transfert. Elle part du principe que la manière dont les moyens auxiliaires sont utilisés contribue considérablement à réduire la charge physique des soignants.

La Suva s'engage donc en faveur d'un mode de travail axée sur la prévention et les ressources. Ces deux manières de travailler sont étroitement liées, dans la mesure où la sollicitation des ressources des personnes soutenues s'accompagne d'un allègement de la charge de travail des collaborateurs. Le soutien des activités quotidiennes est donc toujours centré sur les deux personnes concernées et sur leurs compétences respectives à faire usage de leurs propres mouvements de manière à favoriser leur santé et leur développement.

Kinaesthetics soutient l'utilisation de moyens auxiliaires. D'un point de vue professionnel, il est toutefois essentiel que l'utilisation des moyens auxiliaires soit toujours liée à la manière de travailler qui favorise les ressources et qui est orientée vers la prévention. Il est indispensable de procéder ainsi, car sinon, la qualité du soutien risque de s'orienter sur le recours au moyen auxiliaire et non sur la manière dont on parvient, à l'aide de ce dernier, à organiser par exemple un transfert axé sur les ressources et la prévention.

Une utilisation appropriée d'un moyen auxiliaire implique par conséquent que les soignants soient en mesure d'organiser le soutien de manière à ce que, d'une part, ils utilisent leurs propres mouvements pour favoriser leur santé et que, d'autre part, la personne aidée puisse utiliser de manière optimale ses propres possibilités de mouvement. Avec ce principe de base, la Suva soutient pleinement l'intention et les offres de formation qui y sont liées dans le domaine professionnel de Kinaesthetics.

L'illustration suivante présente l'interaction entre le mode de travail axés sur la prévention et sur les ressources en rapport avec l'utilisation de moyens auxiliaires :



Mode de travail axé sur la prévention

Le mode de travail axé sur la prévention décrit un comportement qui contribue, par une action directe, à prévenir ou à éviter les blessures et les maladies. Il s'agit notamment d'éviter les efforts unilatéraux et constants, car ils favorisent les troubles musculo-squelettiques. Contrairement à la manipulation d'objets, le soutien des personnes exige une grande capacité d'adaptation aux propres mouvements de la personne soutenue. Le défi d'un soutien adapté à l'individu réside dans le fait qu'il n'est pas possible de suivre des séquences de mouvements prédéfinies. C'est pourquoi les soignants et les accompagnants doivent pouvoir percevoir à chaque instant quand et quelles charges agissent sur leur propre corps. C'est une condition essentielle pour pouvoir adapter ses propres mouvements durant le soutien, de manière à réduire la charge.

Mode de travail axé sur les ressources

Le mode de travail axé sur les ressources dans les soins et l'accompagnement des personnes se base sur la compréhension que les personnes évoluent par leur comportement tout au long de leur vie, quel que soit leur âge et leur état de santé. Ce faisant, une évolution peut aller dans le sens d'une plus ou moins grande liberté d'action. Il est donc important que le soutien des activités quotidiennes vise à ce que l'utilisation des ressources conduise à terme à une plus grande diversité de possibilités et non à une restriction des possibilités. Exemples : Si l'on utilise souvent un effort très important comme ressource, cela peut à la longue avoir un effet restrictif sur la mobilité, ou si l'on n'utilise toujours qu'une seule direction de mouvement et d'une manière unilatérale, cela peut entraîner la perte d'autres possibilités de mouvement.

L'utilisation de moyens auxiliaires

Pour utiliser les moyens auxiliaires de manière "intelligente", il faut que le soignant/l'aidant ait la compétence d'adapter, à l'aide de critères concrets, le soutien à chaque moment de l'action à ses propres possibilités de mouvement et à celles de la personne en face de lui.

Par exemple, lors d'une mobilisation avec une planche à transfert, une compréhension technique du soutien au mouvement incite plutôt les soignants à tirer ou pousser la personne soignée comme un objet sur cette planche vers le fauteuil roulant, en mettant leur santé en danger par une surcharge. En revanche, l'approche de travail axée sur la prévention, avec des critères spécifiques, apprend à rester attentif à soi durant le transfert et à s'adapter en permanence. Les personnes soutenues ont la possibilité de déplacer leur poids dans une direction appropriée plutôt que d'être tirées latéralement. Cela leur permet de participer le plus possible au transfert et réduit la charge des soignants.

Par conséquent, ce n'est pas le moyen auxiliaire qui détermine s'il est utilisé "intelligemment", mais la compétence du soignant/e à utiliser d'une manière individuelle le moyen auxiliaire dans la situation précise, dans une optique de prévention et d'utilisation des ressources.

Parallèlement à ces compétences, les soignants ont besoin de connaissances spécifiques sur les différents moyens auxiliaires. Il s'agit par exemple de savoir à quoi servent les différents moyens auxiliaires et ce dont il faut tenir compte lors de l'utilisation de chaque moyen auxiliaire.

Afin de pouvoir utiliser le moyen auxiliaire approprié dans la pratique sans trop d'efforts supplémentaires, différents moyens auxiliaires doivent être disponibles avec un minimum d'organisation. Il ne s'agit pas seulement de grands moyens auxiliaires tels que les lève-personnes, mais aussi et surtout de petits moyens auxiliaires tels que les tapis antidérapants, les blocs, les draps de glisses ou des planches de transfert.

Aperçu des offres de formation pour la mise en œuvre du principe du transfert intelligent

	Groupe ciblé	Point fort :	Conditions	Lien vers les offres/la liste des formateurs
Cours d'initiation	Utilisateur/trice	Bases pour un mode de travail axé sur la prévention et les ressources		Les formateurs publient leurs offres de formation sous le lien suivant : https://www.kinaesthetics.ch/kinaesthetics_basiskurse.cfm
Module Transfert intelligent I	Utilisateur/trice	Le principe du transfert intelligent	Ce module s'inscrit dans le prolongement du cours d'initiation. Il peut être intégré en option dans un cours d'initiation sur 4 jours	
Cours d'approfondissement	Utilisateur/trice) avancé(e)	Application et analyse approfondies de situations pratiques	Ce cours est l'approfondissement du cours d'initiation. C'est une condition préalable à l'admission à la formation du niveau 1 (spécialiste en kinesthétique appliquée).	
Cours de Peer Tutoring	Peer Tutor/Coach de transfert	Concevoir l'apprentissage avec les collègues de travail	Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours d'approfondissement.	Pour la Suisse Romande, un cours sur 5 jours avec Module II inclus « Coach de Transfert » sera proposé dès 2024 (en dehors du cours Peer Tutoring) Informations : www.kinergomouve.ch
Module Transfert intelligent II	Peer Tutor/Coach de transfert	Intégration du principe de transfert intelligent avec les collègues de travail	Ce module s'appuie sur le cours de Peer Tutoring A partir du printemps 2023, ce module sera intégré dans les cours de Peer Tutor.	